

## DISCOUR DE M G BUFFET A LA PREMIERE CONFERENCE NATIONALE DU SPORT

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord, je tiens à adresser au CNOSF et à son président, Henri Sérandour mes plus vifs remerciements pour l'organisation de cette première conférence nationale du sport.

Ces remerciements, je les adresse avec d'autant plus de conviction que le sport français me paraît être à la croisée des chemins, il est donc urgent que tous les acteurs en débattent. Vous nous proposez d'échanger sur la gouvernance et le financement du sport, peut être faut-il, pour cela, partir de l'objet lui-même ?

Est-on uniquement sur une notion de spectacle, de loisirs ou parlons-nous du sport, au même titre que de l'éducation ou de la culture comme un des vecteurs de l'épanouissement de chaque individu, une source d'enthousiasme et donc de partage, et donc tout simplement d'un droit ?

Si, et je le pense, c'est cette dernière approche qui prime ici alors, sa gouvernance et son financement doivent relever de

l'intérêt général et des missions de service public et non être assujettis à la marchandisation ou à des intérêts particuliers.

Parlons-nous du sport par rubrique : sport de haut niveau, sport pour tous, sport professionnel en cherchant pour chacune sa réponse de gouvernance et de financement sans tenir compte du devenir des autres ?

Ou bien parlons-nous du sport comme une entité qui a besoin que toutes ses pratiques se nourrissent et portent la même éthique, les mêmes objectifs par rapport à l'épanouissement des hommes et des femmes ?

Si c'est cette approche qui prime ici, alors l'unité fédérale, la gouvernance du CNOSF doivent être préservées. Tous les acteurs doivent intervenir dans le cadre de ces objectifs et viser chacun dans leurs domaines spécifiques de compétences : le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, l'aménagement du territoire, la recherche du haut niveau, la préservation de la santé du sportif et de l'éthique sportive et la reconnaissance du sport comme un élément de développement de nos sociétés.

Ces objectifs demandent de créer les conditions de l'accessibilité à la pratique sportive à tous les niveaux :

infrastructures sur tout le territoire, activité des clubs, éducation physique et sportive tout au long de la scolarité jusqu'à l'université, sports à l'entreprise, promotion de la pratique féminine, statut des dirigeants, encadrement qualifié, encouragement du bénévolat, statut et protection du sportif de haut niveau, statut du sportif professionnel, organisation de l'handisport et du sport adapté, organisation de grands événements sportifs... Cela demande également que partout les règles sportives se déclinent pour assurer une compétition réelle et donc attractive pour l'ensemble de la société !

Au regard de ces objectifs, la gouvernance actuelle du sport est elle dépassée ? Regardons avant de condamner. Depuis des décennies, cette gouvernance s'est exercée dans un partenariat étroit, entre la puissance publique et le mouvement sportif, ses 200 000 associations. Ce partenariat est fondé sur la loi qui fixe les missions de l'Etat et les missions de service public du mouvement sportif, les règles sportives éditées par le mouvement sportif lui-même et ses associations bénévoles, techniciens, formateurs qui le constituent. Mais au delà, les partenaires ce sont aussi et surtout les collectivités territoriales et à un autre niveau des entreprises. Depuis quelques années,

tous ces acteurs pouvaient travailler au sein du CNAPS ! Cela est hélas remis en cause à coup de décret !

Cette architecture a montré au fil des ans sa capacité à évoluer et à construire de nouvelles efficacités. Elle a permis le déploiement d'une immense palette de disciplines sportives partout sur le territoire. Et ce sont aujourd'hui plus de 15 millions de licenciés qui ont la possibilité de pratiquer l'activité sportive de leur choix, celle qui leur correspond le mieux, celle qui leur permet de vivre leur passion au quotidien.

Cette architecture a donc ancré le sport dans notre réalité sociale.

Elle a permis également à notre pays de se tenir en bonne place au plan international, dans des disciplines diverses, en témoigne encore la dernière olympiade.

Pourquoi y renoncer et pour aller vers quoi?

Vers un ministère des sports refoulant ses responsabilités envers le sport pour tous vers les fédérations et le CNDS \_comme en témoigne le budget 2009 et la disparition programmer des directions départementales jeunesse et sport, la suppression de nombreux CREPS\_ pour se transformer peu à

peu en commission du haut niveau à laquelle le mouvement sportif serait « associé » ?

Vers un sport professionnel sortant de la mutualisation fédérale comme pourraient y conduire les mesures contenues dans le rapport Besson ? Celle sur le statut des sociétés sportives ou celle sur le droit qui lui serait donnée « d'inscrire elles-mêmes leurs équipes aux compétitions après conclusion d'une convention financière avec l'association support. »

Des collectivités locales prenant seules en charge des établissements et subventionnant seules les clubs ? Des entreprises finançant des stades qui porteront leurs noms là et là seulement ou cela sera rentable ?

Et le mouvement sportif dans tout cela, sur quelles règles, sur quelle garantie de partenariat pérenne construit-il son activité et se fixe t-il des objectifs ?

Cet éclatement des compétences comporte de nombreux risques : la fin de la mutualisation des potentiels humains et financiers, la remise en cause de l'égalité d'accès à la pratique sportive sur tout le territoire, l'appauvrissement du sport amateur mais aussi, l'assujettissement du sport professionnel à des intérêts extérieurs au sport.

Et surtout, on ne voit pas la dynamique recherchée !

Ces évolutions de gouvernance semblent motivées uniquement par la pénurie des financements publics et la course aux moyens privés.

En fait, on prendrait la question de la gouvernance à partir des problèmes de financements !

Il serait peut-être plus opportun de partir d'abord des objectifs que nous fixons au sport et de regarder comment améliorer et moderniser sa gouvernance !

Que faire pour que le mouvement sportif soit bien en capacité de développer l'ensemble des pratiques à tous les niveaux, de le faire pour et avec les licenciés, pour le bien être des sportifs et donc à l'abri des pressions économiques ou politiques.

Cela suppose de clarifier et la répartition des compétences avec les financements nécessaires entre l'Etat et les collectivités territoriales. Cela suppose un Ministère des sports de plein exercice. Cela suppose des conventions et des subventions pluriannuelles à destination des fédérations. Le conventionnement ne pouvant être une mise sous tutelle !

D'autant que la loi précise les missions de service public que doit remplir le mouvement sportif.

Mais cela suppose aussi et c'est la condition première de reconnaître le rôle du CNOSF et de toutes les instances sportives légitimement élues, pour poursuivre l'action pour le développement du sport, la démocratisation et la professionnalisation du mouvement sportif. De maintenir et de renforcer la visibilité du CNAPS où tous les acteurs du sport peuvent intervenir dans un cadre dédié au seul intérêt du mouvement sportif. Cela suppose aussi d'instaurer une gestion réellement démocratique du CNDS et de lui conserver ses missions de partenariat avec les collectivités locales et les clubs. D'agir pour une véritable régulation européenne du sport professionnel ; D'assurer une bien plus grande présence du mouvement sportif français dans les instances internationales. De persévérer dans la protection des sportifs, la lutte contre le dopage, l'indépendance et le financement de l'AFLD et l'investissement dans l'AMA.

Et maintenant parlons du financement !

L'appel au financement privé, la question n'est pas nouvelle, peut on la voir de façon nouvelle ?

Je pense sincèrement que l'entreprise a un rôle dans le sport, rôle pour la pratique sur les lieux de travail, rôle dans mécénat, rôle pour la formation professionnelle, rôle pour l'insertion dans l'emploi des sportifs de haut niveau et pour tout cela nous encore sommes loin du compte même, s'il faut souligner l'engagement des entreprises publiques durant toute la période précédente. Tout cela est positif et doit être développé mais, nous savons tous ici que la crise durable qui frappe les économies au plan mondial ne va pas favoriser l'engagement financier des groupes privés dans le sport. Les clubs professionnels ont été autorisés à se coter en Bourse, un seul l'a fait et on le voit aujourd'hui avec quelles incertitudes ! Mais , au-delà, ce qui est en débat, c'est l'objectif de cet investissement : faire de l'argent sur le sport ou le mettre au service du sport !

Ce qui est en débat, c'est la volonté de certains de soumettre les règles sportives et surtout les sportifs à une sorte de rentabilité liée à leurs résultats, et donc à leur image et on sait ce que cela peut vouloir dire en terme de dopage ou de statuts précaires !

Pas de chasse aux sorcières sur l'argent venu du privé mais une volonté de maîtrise par le mouvement sportif de son utilisation et de sa finalité ! Une volonté de voir cet argent servir tous le sport et non pas une partie !

Pas de chasse aux sorcières mais une volonté de voir un financement public qui compte garantir l'indépendance et les valeurs du mouvement sportif !

Alors, il faut poser la question du financement public.

Celui assuré par les collectivités territoriales déjà le plus important et qui a ses limites au moment où celles-ci sont aphysiées financièrement et où on remet en cause leurs compétences et leur liberté d'action.

Alors osons dire que le niveau du budget des sports, comme celui de l'Education nationale d'ailleurs, leur maîtrise par les intéressés est pour une grande partie la réponse aux questions de cette conférence nationale du sport. Un budget permettant la formation et la mise à disposition des cadres techniques nécessaires sous l'autorité des fédérations, le développement des établissements, la vie des clubs, le soutien aux bénévoles....

Il n'y a pas d'échappatoire à cette exigence et à la nécessaire mobilisation pour y parvenir. On parle beaucoup en ce moment du retour de l'Etat, le sport a besoin de ce retour !

Enfin, il faut poser la question de la mutualisation de l'argent qui arrive dans le sport, cela passe par les choix fédéraux mais aussi par des obligations réglementaires.

Et si on parle de gouvernance et de financement, il faut parler d'Europe !

Nous savons ici que notre modèle sportif est assez singulier en Europe et de part le monde, faut il pour cela le changer ou faut il pour cela le défendre et l'actualiser ?

Le combat commun de l'Etat et du mouvement sportif qui nous a permis de faire reconnaître la spécificité sportive dans le traité de Nice, doit être poursuivi. En défendant la spécificité du sport comme une formidable activité humaine à Bruxelles comme à Paris, c'est bien tout le sport que l'on peut faire gagner! Ensemble , nous pouvons y parvenir !